

Lyon, le 12 février 2024

Transition écologique

Convention des Entreprises pour le Climat : la CCI rejoint le mouvement !



La CCI poursuit son engagement en faveur de la transition écologique, en rejoignant la Convention des Entreprises pour le Climat. Ce programme propose aux dirigeants de suivre un parcours de 10 mois pour repenser leur modèle d'affaires dans le cadre des limites planétaires.

Sur le bassin lyonnais, la prochaine édition de la CEC débute en mars 2024. Ainsi, les entreprises intéressées sont invitées à déposer rapidement leur candidature avant la fin du mois !

En relais de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC), la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) vise à établir une méthodologie concrète et ambitieuse pour accélérer la transition écologique des entreprises, et basculer vers une économie régénérative plus respectueuse du vivant et des limites planétaires.

Depuis 2 ans, la CEC a permis de former plus de 1000 dirigeants, et d'accompagner environ 700 entreprises dans l'élaboration d'une feuille de route à visée régénérative.

« La Convention des Entreprises pour le Climat est un élan collectif, créatif et humain qui permet aux dirigeants de rejoindre une dynamique collective pour se réinventer et agir. Derrière ce programme, c'est tout un écosystème territorial qui s'engage à accélérer la transition écologique. La CCI est très heureuse de prendre part à cette aventure, et invite toutes les entreprises à suivre la marche ! » **déclare Philippe Valentin, Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne.**

Pourquoi rejoindre le parcours ?

- » Comprendre les enjeux écologiques et leurs impacts
- » Coconstruire de nouveaux modèles économiques compatibles avec le vivant et les limites planétaires
- » Rejoindre un collectif de dirigeants locaux engagés et déterminés
- » Créer une vague de redirection écologique et de bascule sur notre territoire

La prochaine édition de la CEC sur le bassin lyonnais se tiendra de mars 2024 à février 2025. Les entreprises intéressées sont invitées à déposer un dossier avant la fin du mois : <https://cec-impact.org/agir-avec-la-cec/>

Plus d'informations sur : www.cec-impact.org

Contact presse : Claire DEFAUCHEUX - T. 04 72 40 59 29 – 07 62 18 57 31

Mail : c.defauchoux@lyon-metropole.cci.fr